



**MARCHÉ COMMUN  
DE L'AFRIQUE ORIENTALE ET AUSTRALE**

**COMMUNIQUÉ FINAL DU VINGT-TROISIÈME SOMMET  
DE LA CONFÉRENCE DES CHEFS D'ÉTAT ET  
DE GOUVERNEMENT DU COMESA**

*Thème : « Accélérons l'intégration régionale par le développement des chaînes  
de valeur régionales dans les domaines de l'agriculture résiliente  
au climat, de l'exploitation minière et du tourisme »*

**Bujumbura, République du Burundi  
Le 31 octobre 2024**

**La Conférence des chefs d'État et de gouvernement du Marché commun de l'Afrique orientale et australe --COMESA-- a tenu son Vingt-troisième Sommet à Bujumbura, en République du Burundi, le 31 octobre 2024, sous le thème : « *Accélérons l'intégration régionale par le développement des chaînes de valeur régionales dans les domaines de l'agriculture résiliente au climat, de l'exploitation minière et du tourisme* ».**

## **PARTICIPATION**

Participent audit Sommet les chefs d'État et de gouvernement et les plénipotentiaires du COMESA ci-après :

Son Excellence Monsieur Évariste Ndayishimiye, Président de la République du Burundi et Président en exercice de la Conférence du COMESA ;

Son Excellence Monsieur William Samoei Ruto, Président de la République du Kenya et Vice-président de la Conférence du COMESA ;

Son Excellence Monsieur Hakainde Hichilema, Président de la République de Zambie et Rapporteur de la Conférence du COMESA ;

Son Excellence Monsieur Félix-Antoine Tshisekedi, Président de la République démocratique du Congo ;

Son Excellence Monsieur Andry Nirina Rajoelina, Président de la République de Madagascar ;

Son Excellence Monsieur Taye Atske-Selassie, Président de la République fédérale démocratique d'Éthiopie ;

Son Excellence la Major (à la retraite) Jessica Rose Epel Alupo, Vice-présidente de la République d'Ouganda ;

Son Excellence Monsieur Aboubakar Said Anli, Premier ministre de l'Union des Comores ;

Son Excellence Monsieur Russel M. Dlamini, Premier ministre du Royaume d'Eswatini ;

Son Excellence Monsieur Abdoukader Kamil Mohamed, Premier ministre de la République de Djibouti ;

Son Excellence Monsieur Salah Ahmed Jama, Vice-premier ministre de la République fédérale de Somalie.

Représentent également leurs États membres respectifs les plénipotentiaires ci-après :

Son Excellence Monsieur Hassan el Khatib, Ministre de l'Investissement et Commerce extérieur de la République arabe d'Égypte ;

Son Excellence Monsieur Sosten Gwengwe, Ministre du Commerce et de l'Industrie de la République du Malawi ;

Son Excellence Monsieur Prudence Sebahizi, Ministre du Commerce et de l'Industrie de la République du Rwanda ;

Son Excellence Monsieur Hussein Awad Ali, Ministre des Affaires étrangères ad interim de la République du Soudan ;

Son Excellence Monsieur Mohamed Ali Nafti, Ministre des Affaires étrangères, de la Migration et des Tunisiens à l'étranger de la République tunisienne ;

Son Excellence Monsieur Beyene Russom Habtai, Ambassadeur de l'État d'Érythrée près la République du Kenya et la République de Zambie ;

Son Excellence Monsieur Dharmraj Busgeeth, Ambassadeur de la République de Maurice près la République fédérale démocratique d'Éthiopie ;

Son Excellence Monsieur Claude Morel, Ambassadeur de la République des Seychelles près la République d'Afrique du sud et Représentant permanent près le COMESA ;

Son Excellence Madame Charity Charamba, Ambassadrice de la République du Zimbabwe près la Zambie et Représentante permanente près le COMESA ; et

Son Excellence Monsieur Elbashir A. S. Elamini, Chargé d'affaires, Ambassade de Libye près le Burundi.

En outre, l'honorable Selemani Jafo, Ministre du Commerce et de l'Industrie de la République-unie de Tanzanie, prend part au Sommet en qualité d'observateur, représentant Son Excellence Madame la Présidente de la République-unie de Tanzanie.

## **PARTENAIRES ET ORGANISATIONS**

Participent également au Sommet les partenaires et organisations de développement ci-après : la Commission de l'Union africaine --CUA--, la Zone de libre-échange continentale africaine --ZLECAf--, la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique --CEA--, la Banque africaine de développement --BAD--, l'Union européenne -

-UE--, la Banque mondiale, la Banque africaine d'import-export --Afreximbank--, le Centre du commerce international –CCI-- et le CDC Afrique.

## **OUVERTURE DU SOMMET**

Son Excellence Monsieur Evariste Ndayishimiye prononce une allocution, souhaitant une chaleureuse bienvenue au Vingt-troisième Sommet à tous ses collègues Chefs d'État et de gouvernement et aux distingués invités.

Son Excellence Monsieur Hakainde Hichilema, Président de la République de Zambie et Président sortant de la Conférence du COMESA, déclare le Sommet ouvert et prononce son discours liminaire. Il lance le *Rapport annuel 2023 du COMESA* et annonce le nouveau Bureau de la Conférence.

Le Sommet **Élit** par acclamation le Bureau du Vingt-troisième Sommet de la Conférence composé ce suit : Son Excellence Evariste Ndayishimiye, Président de la République du Burundi, Président ; Son Excellence Monsieur William Samoei Ruto, Président de la République du Kenya, Vice-président ; et Son Excellence Monsieur Hakainde Hichilema, Président de la République de Zambie, Rapporteur.

Son Excellence Evariste Ndayishimiye de même **remercie** vivement la Conférence pour l'honneur fait à la République du Burundi d'assurer la présidence de ladite Conférence et réitère son engagement sans réserve à faire avancer le programme d'intégration du COMESA avec le concours des membres du Bureau et les États membres.

Il **salue** et **exprime** sa profonde gratitude à Son Excellence Monsieur Hakainde Hichilema, Président de la République de Zambie pour le leadership de son pays en qualité de Président en exercice de la Conférence du COMESA depuis juin 2023, précisant qu'il attend avec intérêt l'appui continu de la Zambie.

Les Chefs d'État et de gouvernement de Madagascar, de la République démocratique du Congo et de la République fédérale démocratique d'Éthiopie prononcent leur discours inaugural au Sommet du COMESA. Le Président de la République du Kenya fait également une déclaration.

Font de même des déclarations au nom de leurs chefs d'État et de gouvernement les plénipotentiaires suivants : la Vice-présidente de la République d'Ouganda, le Premier ministre du Royaume d'Eswatini, le Premier ministre de la République de Djibouti, le Premier ministre de l'Union des Comores et le Vice-premier ministre de la République de Somalie.

Le Président de la Commission de l'Union africaine s'adresse de même au Sommet, réitérant la nécessité pour les communautés économiques régionales —CER--, les États membres et les partenaires au développement de travailler en étroite collaboration en vue de la pleine réalisation de l'Agenda 2063.

En outre, font des interventions au Sommet les organisations ci-après : la CEA, la BAD et la ZLECAf.

## **APRÈS L'OUVERTURE OFFICIELLE DU SOMMET,**

### **LA CONFERENCE :**

**Adopte** le *Rapport de la Secrétaire générale sur l'état de l'intégration au sein du COMESA* ;

**Prend note** de la Déclaration du Forum des opérateurs économiques du COMESA ;

**Prend note** du rapport de la quarante-quatrième réunion du Conseil des ministres du COMESA ;

**Examine** et **Adopte** le rapport de la dix-neuvième réunion des Ministres des Affaires étrangères du COMESA.

### **A. CONCERNANT LA LIBÉRALISATION DU COMMERCE**

**Note** que l'adhésion à la Zone de libre-échange du COMESA —ZLEC-- reste à 16 membres et **Exhorte** les États membres qui n'y participent pas encore à prendre les mesures nécessaires en vue d'y adhérer sans délai ;

**Note** que malgré l'augmentation des exportations intra-COMESA de 40 %, passant de 10 milliards USD en 2020 à 14 milliards USD en 2023, les chiffres restent faibles par rapport aux échanges avec le reste du monde ;

**Exhorte** les États membres à prendre les mesures nécessaires afin d'éliminer les obstacles non tarifaires et autres obstacles au commerce intra-COMESA ;

**Invite** le Secrétariat à poursuivre la numérisation des divers instruments commerciaux, dont le Certificat d'origine électronique, le Système électronique de suivi des marchandises, le Système électronique de notification en ligne des obstacles non tarifaires, les Guichets uniques nationaux et les initiatives de facilitation des échanges afin de renforcer l'efficacité et de réduire les coûts du commerce ;

**Note** les progrès accomplis dans la mise en œuvre du *Régime commercial simplifié – Récos--* en vue d'améliorer les conditions de vie des communautés locales, d'accroître le commerce intra-COMESA, d'encourager la formalisation des petits commerçants et d'autonomiser les femmes et les jeunes ;

**Salue** le travail d'appui effectué par les partenaires de développement et de coopération, notamment l'Union européenne, la Banque mondiale, la Banque africaine

de développement, l'Organisation mondiale des douanes, et les **Exhorte** à renforcer leur appui au Programme d'intégration régionale du COMESA ;

**Exhorte** les États membres à soutenir le déploiement de la Plateforme numérique de paiement de détail du COMESA en faveur des micro, petites et moyennes entreprises –MPME--, afin de réduire les coûts des transactions transfrontières ; et

**Demande** au Secrétariat et aux États membres d'étudier toutes les possibilités de soutien à l'investissement et au développement du tourisme et **Invite instamment** les États membres à élaborer des cadres qui encouragent la gestion conjointe des ressources touristiques partagées et à élaborer une stratégie de marketing de l'espace COMESA en tant que destination touristique unique afin d'éviter des pratiques anti-concurrentielles nuisibles.

## **B. S'AGISSANT DE L'ACCORD TRIPARTITE COMESA-EAC-SADC**

**Se réjouit** de l'entrée en vigueur de la Zone de libre-échange tripartite –ZLET-- le 25 juillet 2024 après avoir atteint le seuil requis de 14 ratifications, **Félicite** vivement l'Afrique du sud, l'Angola, le Botswana, le Burundi, l'Égypte, Eswatini, le Kenya, le Lesotho, le Malawi, la Namibie, l'Ouganda, le Rwanda, la Zambie et le Zimbabwe d'avoir ratifié l'Accord, et **Encourage** les autres États membres du COMESA à ratifier l'instrument aussitôt que possible ; et

**Souligne** le rôle essentiel que joue l'Accord de la Zone de libre-échange tripartite dans la résolution des problèmes posés par les adhésions multiples aux trois CER et dans la promotion et l'accélération du processus d'intégration continentale.

## **C. CONCERNANT LA PROMOTION DE LA CIRCULATION DES PERSONNES, DE LA MAIN-D'ŒUVRE ET DES SERVICES**

**Accueille avec une profonde satisfaction** l'annonce faite par Son Excellence Evariste Ndayishimiye, Président de la République du Burundi et Président en exercice de la Conférence du COMESA, concernant l'octroi d'un visa court séjour gratuit aux ressortissants des États membres du COMESA, dans le cadre de la mise en œuvre du Protocole du COMESA relatif à l'assouplissement progressif et l'élimination à terme de l'exigence de visa ;

**Reconnaît** l'importance du secteur des services pour favoriser la production, la création d'emplois et l'investissement direct étranger et **Exhorte** les États membres à libéraliser divers secteurs de services afin de stimuler le commerce, l'intégration régionale et le développement socio-économique dans l'espace COMESA ;

**Exhorte** les États membres à faciliter la circulation des personnes, de la main-d'œuvre et des services à travers la région, notamment en ce qui concerne les exigences en matière de visas, et à poursuivre la reconnaissance mutuelle des qualifications afin de favoriser la migration de la main-d'œuvre intrarégionale.

## D. S'AGISSANT DU DÉVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES

**Salue** l'appui financier et technique fourni par les partenaires de développement aux États membres et au Secrétariat du COMESA pour développer l'énergie, les technologies de l'information et de la communication et les infrastructures de transport, notamment les programmes de la Banque mondiale sur l'Accélération de la transformation de l'accès à l'énergie propre et durable en Afrique orientale et australe (ASCENT) et la Numérisation inclusive en Afrique orientale et australe (IDEA) ; et

**Prend note** des efforts déployés par le Secrétariat pour soutenir la libéralisation du secteur du transport aérien et le développement d'autres modes de transport, dont le chemin de fer, ainsi que l'infrastructure des technologies de l'information et de la communication, afin d'atténuer le problème de connectivité dans la région et sur le continent, avec l'appui de l'Union européenne et d'autres partenaires de développement ; et

**Exhorte** les États membres du COMESA à promouvoir la connectivité aérienne et les réseaux ferroviaires au niveau de l'espace COMESA afin de réduire le coût des voyages et encourager le commerce et le tourisme régional et national.

## E. AU SUJET DE L'AGRICULTURE, INDUSTRIE ET DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR PRIVÉ

**Note** les progrès réalisés dans la mise en œuvre du Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine —PDDA--, **Exhorte** les États membres à adopter des technologies et innovations qui consolident la productivité, la sécurité alimentaire, la valeur ajoutée et les investissements verts ; et **Salue** les efforts déployés par le Secrétariat en vue de promouvoir la compétitivité et la diversification par le biais du projet de Bilan alimentaire régional, appuyé par l'Alliance pour une révolution verte en Afrique (AGRA), et du Programme régional pour la compétitivité des entreprises et l'accès aux marchés —RECAMP-- soutenu par l'Union européenne ;

**Encourage** les États membres et le secteur privé à œuvrer ensemble pour renforcer les capacités des sociétés minières locales, notamment les petites et moyennes entreprises --PME -- impliquées dans les activités à valeur ajoutée et de transformation des minéraux et **Exhorte**, par ailleurs, les États membres à fournir des incitations aux sociétés qui souhaitent établir des installations de production dans le secteur minier au sein de la région ;

**Invite** les États membres et le Secrétariat à mettre en œuvre la Stratégie industrielle du COMESA, notamment dans les secteurs hautement prioritaires, à savoir, l'agro-industrie, l'énergie, le textile et l'habillement, le cuir, l'enrichissement des minerais, les produits pharmaceutiques, les produits chimiques et agrochimiques, l'ingénierie légère et l'économie bleue ; et

**Note** les progrès réalisés dans la mise en œuvre du Projet de développement du secteur pharmaceutique au sein de la région, avec le soutien de la BAD.

## F. IMPACTS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE SUR L'ENVIRONNEMENT

**Note avec préoccupation** les effets néfastes des sécheresses, des inondations et des cyclones induits par le changement climatique, ainsi que le potentiel de ces risques à nuire à la dynamique de la paix et des conflits dans la région ;

**Exprime** sa profonde sympathie aux victimes des inondations et des cyclones dans des zones de l'Afrique orientale et de la longue période de sécheresse qui sévit dans des zones australes du continent africain ;

**Exhorte** les États membres à renforcer et à appliquer les normes environnementales et sociales telles qu'une saine gestion des déchets et la réduction des émissions de carbone, à garantir des pratiques minières responsables et à promouvoir des chaînes de valeur durables ;

**Note avec satisfaction** le soutien de l'Union européenne à travers le programme de « Passage à l'économie circulaire en Afrique orientale et australe », qui favorise ainsi la transition d'une économie linéaire vers une économie circulaire, tout en valorisant des modèles d'entreprise et les investissements durables, et en créant des emplois ;

**Encourage** le secteur privé à soutenir l'action climatique et les ambitions de croissance verte de la région, et à tirer parti des énormes ressources naturelles inexploitées de l'Afrique pour une croissance inclusive et durable ; et

**Invite** les États membres, le cas échéant, à entreprendre les réformes réglementaires nécessaires et à mettre en place des incitations pour renforcer les investissements résilients au climat et dans la croissance verte.

## G. TRAITANT DU GENRE ET DES AFFAIRES SOCIALES

**Note** les progrès réalisés dans la mise en œuvre des initiatives d'autonomisation des femmes et des jeunes à travers la région et **Encourage** leur inclusion dans la mise en œuvre de tous les programmes et initiatives du Marché commun.

## H. CONCERNANT LES PANDÉMIES MONDIALES

**Note** la prolifération de la variole du singe (*M-pox*) et exhorte les États membres à renforcer leurs mesures visant à lutter contre la propagation du virus ; et

**Invite** les États membres et le Secrétariat ainsi que d'autres organisations telles que le CDC Afrique, le Fonds mondial et l'Organisation mondiale de la santé –OMS-- à collaborer pour contenir la propagation de la pandémie afin de renforcer le système de santé de la région.



## I. À PROPOS DE LA DÉMOCRATIE ET DE LA GOUVERNANCE

**Félicite** Leurs Excellences ci-après pour leur réélection à la magistrature suprême :

- Son Excellence le Président Emmerson Mnangagwa de la République du Zimbabwe ;
- Son Excellence le Président Andry Rajoelina de la République de Madagascar ;
- Son Excellence le Président Abdel Fattah el-Sisi de la République arabe d'Égypte ;
- Son Excellence le Président Félix-Antoine Tshisekedi de la République démocratique du Congo ;
- Son Excellence le Président Azali Assoumani de l'Union des Comores ; et
- Son Excellence le Président Paul Kagame de la République du Rwanda.

**Félicite** Son Excellence Monsieur Taye Atske-Selassie pour son élection comme Président de la République fédérale démocratique d'Éthiopie ;

**Félicite** le Royaume d'Eswatini pour avoir tenu des élections générales réussies et pacifiques ;

**Entérine** la candidature de M. Samuel M. Maimbo, soutenu par le COMESA pour le poste de Président de la Banque africaine de développement ; et

**Prend note** des candidatures de Djibouti, du Kenya, de Madagascar et de Maurice pour le poste de Président de la Commission de l'Union africaine et **Se réjouit** de leurs compétences.

## J. CONCERNANT LA PAIX ET LA STABILITÉ

**Souligne** l'importance de la paix, de la sécurité et de la stabilité pour créer un environnement propice au développement socio-économique et à une intégration viable pour la région ;

**Félicite** le gouvernement de la République fédérale démocratique d'Éthiopie qui a lancé le processus de dialogue national et **Exhorte** la Commission éthiopienne de dialogue national à mettre tout en œuvre afin que toutes les parties prenantes majeures soient engagées dans ce processus dans le but d'établir un accord national sur les problématiques essentielles du pays ;

**Exhorte** le Président du Conseil présidentiel, le Président de la Chambre des représentants et le Chef du Haut Conseil d'État en Libye à finaliser la feuille de route en vue de la tenue d'élections présidentielles et législatives simultanées et de la formation d'un gouvernement d'unité nationale, tout en veillant à ce qu'il y ait un consensus entre tous les principaux acteurs politiques ;

**Condamne** dans les termes les plus forts toutes les attaques orchestrées par Al-Shabaab et **Souligne** l'importance d'appuyer toutes les initiatives de lutte contre le terrorisme en Somalie ;

**Salue** les pays ayant contribué des troupes à la Mission de transition de l'Union africaine en Somalie (ATMIS), en particulier le Burundi, Djibouti, l'Éthiopie, le Kenya et l'Ouganda, pour leur dévouement constant à promouvoir la paix, la sécurité, la stabilité et la réconciliation au sein de la Somalie, et **Exprime** son appréciation au Conseil de sécurité des Nations unies d'avoir prolongé la durée du mandat de l'ATMIS jusqu'à la fin de l'année 2024 ;

**Se félicite** du Communiqué n° 1225 du Conseil de paix et de sécurité de l'UA sur le remplacement de l'ATMIS par une mission de soutien et de stabilisation de l'Union africaine en Somalie (AUSSOM), dotée d'un mandat élargi comprenant des éléments de stabilisation et de renforcement de l'État, **Se réjouit** des offres faites par l'Égypte et Djibouti de contribuer à l'AUSSOM et **Encourage** les autres États membres qui sont en mesure de le faire à contribuer à la nouvelle mission ;

**Condamne** vigoureusement tous les actes de violence et les hostilités au Soudan et **Exhorte** les parties à instaurer immédiatement et sans condition un cessez-le-feu permanent et à donner la priorité au dialogue afin de trouver une solution durable au conflit ;

**Demande** instamment la cessation immédiate des hostilités par toutes les forces négatives dans l'est de la République démocratique du Congo et la restitution de tous les territoires capturés par les groupes armés, et **Souligne** l'importance du dialogue entre les États membres concernés afin de résoudre les problèmes qui en sont à l'origine ;

**Est témoin** de la prestation de serment de cinq membres du Comité des sages du COMESA pour un mandat de quatre ans.

## **K. S'AGISSANT DU SIÈGE DU COMESA**

**Note** les efforts louables de mobilisation des ressources déployés par le Secrétariat au cours de la période considérée ;

**Félicite** chaleureusement Son Excellence le Président Hakainde Hichilema de la République de Zambie pour le leadership dont il fait preuve dans le projet de Construction du Siège du COMESA.



## **SUR L'APPUI DES ÉTATS MEMBRES, DES ORGANES, DES INSTITUTIONS ET DES AGENCES SPÉCIALISÉES DU COMESA**

**Note avec satisfaction** que les États membres, les Organes, les Institutions et les Agences spécialisées du COMESA contribuent activement à la réalisation des objectifs du Programme d'intégration du COMESA.

### **L. S'AGISSANT DES PRIX MÉDIAS 2023**

**Décerne** les Prix Médias du COMESA 2023 aux lauréats suivants :

Abdel Baulacky de Maurice, Ninteretse Léonidas du Burundi, Tryness Tembo de Zambie et Jacob Walter Ochieng du Kenya.

### **M. CONCERNANT LE PRIX « LE CUIR VÉRITABLE, C'EST DIFFÉRENT ! » AFRIQUE POUR CRÉATEURS**

**Décerne** le Prix « Le cuir véritable, c'est différent ! » Afrique pour créateurs à Ruth Girmay Tesfaye de l'Éthiopie.

### **N. LIEU DU PROCHAIN SOMMET**

Le 24<sup>e</sup> Sommet de la Conférence des chefs d'État et de gouvernement du COMESA se tiendra en République du Kenya.

### **O. CLÔTURE DU SOMMET**

La Conférence **adopte** son Communiqué final tel que lu par la Secrétaire générale du Marché commun.

### **P. MOTION DE REMERCIEMENT**

Une motion de remerciement est prononcée par le Vice-président de la Conférence du COMESA, Son Excellence William Samoei Ruto, Président de la République du Kenya.

### **Q. DÉCLARATION FINALE**

Le Président en exercice de la Conférence des chefs d'État et de gouvernement du COMESA, Son Excellence Évariste Ndayishimiye, Président de la République du Burundi, remercie vivement ses homologues chefs d'État et de gouvernement pour leur présence et leur participation active au Sommet. Il les convie à travailler ensemble en vue de contribuer efficacement au programme d'intégration régionale du COMESA et à la réalisation des aspirations de ses populations. Puis il souhaite aux chefs d'État et de gouvernement et à leurs honorables délégations un bon voyage retour dans leurs pays respectifs et déclare clos le Vingt-troisième Sommet.

**FAIT** à Bujumbura, en République du Burundi, ce trente et unième jour d'octobre 2024, en langues française, anglaise et arabe, les trois textes faisant également foi.

